

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	PERH1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEHB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Alix LONGLEZ (alix.longlez@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) Thierry CUVELIER (thierry.cuvelier@helha.be) Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) HELHa Loverval Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be) Joy RIVERO GARCIA (joy.rivero.garcia@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degosserie@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et

- institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**
- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement
- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Identifier les valeurs éducatives (Code de l'enseignement, projet éducatif du Pouvoir organisateur, projet pédagogique de l'école...) inhérentes au métier d'enseignant et à son engagement dans l'institution
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation de l'enseignement
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 60 h / 2 C

PERH1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH1B11AFPS1A AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 20

PERH1B11AFPS1B Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	13_PERH1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be) Joy RIVERO GARCIA (joy.rivero.garcia@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C1 : Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école, intégrer la diversité et développer ses pratiques citoyennes

1.1. Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement

C2 : Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession

2.1. Respecter le cadre :

- Communiquer adéquatement (absences, changements, prise de contact ...) avec politesse et sans erreurs de langage avec la Haute École (direction, secrétariat, maître-assistant, MFP ...) et les lieux de stage (direction, maître de stage ...)
- Gérer l'aspect administratif du stage (horaire, conventions, accords de collaboration, attestations, rapport, évaluation ...)
- Respecter les règles institutionnelles des lieux de stage (notamment le secret professionnel et la tenue vestimentaire)

2.2. Faire preuve d'une attitude professionnelle :

- Être ponctuel et respecter les échéances (en stage et pour la remise des documents et préparations de leçon)
- Respecter les règles de savoir-vivre envers tous les partenaires.
- Manifester de l'intérêt par rapport aux apprentissages des élèves
- Analyser et dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés et ses émotions
- Réagir adéquatement aux changements
- Traiter l'élève avec dignité et respect

2.3. À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement.

2.4. Identifier les valeurs éducatives (Code de l'enseignement, projet éducatif du Pouvoir organisateur, projet pédagogique de l'école...) inhérentes au métier d'enseignant et à son engagement dans l'institution

C3 : Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif

3.1. À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation de l'enseignement

- Le système scolaire (cycles, réseaux, filières, évaluations externes, ...)
- L'établissement (règlements, planification annuelle, bulletins et conseils de classe)
- La classe (fonctionnement général, disposition du local, les invariants de la conduite de classe/ les bonnes pratiques enseignantes, ...)

3.2. À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.

C7 : Maitriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

7.1. Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation

7.2. Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix

7.3. Maitriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)

7.4. Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public

C11 : Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité

11.1. Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation du fonctionnement de l'école et des rôles de l'enseignant

11.2. Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus et thèmes abordés sont les suivants :

- Les documents de référence de l'école (projet éducatif, d'établissement, ...)
- L'organisation du système scolaire en FWB
- Les référentiels/socles et programmes
- Le fonctionnement de la classe (les rituels, les dispositions spatiales, le découpage d'une période de cours, les bonnes pratiques, ...)
- La carte d'identité de l'école
- Les premiers contacts avec l'école de stage
- Le savoir-être en stage
- L'observation participante (grilles d'observation)
- L'analyse de séances de cours (modèles théoriques)
- Analyse de la structure d'une leçon

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours se construiront autour de/d' :

- activités de découverte et d'exercices pratiques permettant une meilleure compréhension de notre système scolaire;
 - activités de manipulation et de mise en lien de documents légaux et de référence pour le métier;
 - mises en situation/jeux de rôle mettant en avant les attitudes attendues en stage;
 - observations et d'analyses de situations d'apprentissage ;
 - analyses réflexives sur les pratiques d'enseignement ;
- afin d'initier sa boîte à outils professionnels.

Durant les heures d'autonomie (présentielles ou non), l'étudiant sera amené à préparer des travaux individuels ou en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement (feed-backs personnalisés).

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.

Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite aux évaluations du stage et à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée. Cette épreuve intégrée consistera en la remise d'un rapport de stage écrit.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage. Une présence réelle en classe d'au moins 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'épreuve intégrée soit validée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en juin et/ou en août (remise du rapport de stage). Les résultats négatifs obtenus lors du stage ne sont pas remédiables, seul le rapport de stage peut être retravaillé. Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en juin et/ou en août et du bilan de stage.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	13_PERH1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEHB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degosserie@helha.be) Joy RIVERO GARCIA (joy.rivero.garcia@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Elle a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C1 : Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école, intégrer la diversité et développer ses pratiques citoyennes

1.1. Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement

C2 : Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession

2.1. Respecter le cadre :

- Communiquer adéquatement (absences, changements, prise de contact ...) avec politesse et sans erreurs de langage avec la Haute École (direction, secrétariat, maître-assistant, MFP ...) et les lieux de stage (direction, maître de stage ...)
- Gérer l'aspect administratif du stage (horaire, conventions, accords de collaboration, attestations, rapport, évaluation ...)
- Respecter les règles institutionnelles des lieux de stage (notamment le secret professionnel et la tenue vestimentaire)

2.2. Faire preuve d'une attitude professionnelle :

- Être ponctuel et respecter les échéances (en stage et pour la remise des documents et préparations de leçon)
- Respecter les règles de savoir-vivre envers tous les partenaires.
- Manifester de l'intérêt par rapport aux apprentissages des élèves
- Analyser et dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés et ses émotions
- Réagir adéquatement aux changements
- Traiter l'élève avec dignité et respect

2.3. À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement.

C3 : Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif

3.1. À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation de l'enseignement

- Le système scolaire (cycles, réseaux, filières, évaluations externes, ...)
- L'établissement (règlements, planification annuelle, bulletins et conseils de classe)

- La classe (fonctionnement général, disposition du local, les invariants de la conduite de classe/ les bonnes pratiques enseignantes, ...)

3.2. À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.

C7 : Maîtriser la langue française écrite et orale et/ou la langue cible de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession

7.1. Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation

7.2. Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix

7.3. Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)

7.4. Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public

C11 : Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité

11.1. Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation du fonctionnement de l'école et des rôles de l'enseignant

11.2. Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus et thèmes abordés sont les suivants :

- Les documents de référence de l'école (projet éducatif, d'établissement, ...)
- L'organisation du système scolaire en FWB
- Les référentiels/socles et programmes
- Le fonctionnement de la classe (les rituels, les dispositions spatiales, le découpage d'une période de cours, les bonnes pratiques, ...)
- La carte d'identité de l'école
- Les premiers contacts avec l'école de stage
- Le savoir-être en stage
- L'observation participante (grilles d'observation)
- L'analyse de séances de cours (modèles théoriques)
- Analyse de la structure d'une leçon

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours se construiront autour de/d' :

- activités de découverte et d'exercices pratiques permettant une meilleure compréhension de notre système scolaire;
- activités de manipulation et de mise en lien de documents légaux et de référence pour le métier;
- mises en situation/jeux de rôle mettant en avant les attitudes attendues en stage;
- observations et d'analyses de situations d'apprentissage ;
- analyses réflexives sur les pratiques d'enseignement ;

afin d'initier sa boîte à outils professionnels.
Durant les heures d'autonomie (présentielles ou non), l'étudiant sera amené à préparer des travaux individuels ou en groupe.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours d'avancement.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours (diaporamas, textes et ressources en ligne) seront déposés sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite aux évaluations du stage et à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée. Cette épreuve intégrée consistera en la remise d'un rapport de stage écrit.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage. Une présence réelle en classe d'au moins 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'épreuve intégrée soit validée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant obtient en janvier une note globale pour l'UE inférieure à 10/20, celui-ci devra représenter une épreuve intégrée en juin et/ou en août (remise du rapport de stage). Les résultats négatifs obtenus lors du stage ne sont pas remédiables, seul le rapport de stage peut être retravaillé. Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée réalisée en juin et/ou en août et du bilan de stage.

L'échelle utilisée pour établir la note de l'UE est la même qu'en première session. L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).